



CGT-FINANCES PUBLIQUES 72

33 av du général De Gaulle 72038 LE MANS CEDEX 09

Tel : 02 43 83 85 15

cgt.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr

<https://72.cgtfinancespubliques.fr>

[page Facebook : CGT Finances Publiques Sarthe](#)

Le Mans le 04 avril 2023

LA CAMPAGNE DÉCLARATIVE IR 2023 S'ANNONCE MÉMORABLE !!

Ce mardi 04 avril est convoqué le troisième CSA local de la DDFiP de la Sarthe. Les thèmes abordés lors de ce CSAL étaient la campagne déclarative IR 2023 et le bilan 2022 et les perspectives 2023 de la formation professionnelle.

Suite aux différentes déclarations liminaires, la Direction a répondu sur plusieurs points :

- Sur le renforcement de la lutte contre la fraude fiscale, il faut attendre le plan anti-fraude qui sera évoqué par le ministre Attal.

- Sur le dossier de gestion conjointe SDE/SPF, la Direction se dit très mobilisée et très optimiste sur le dossier... Sans plus de précision ! A suivre

- Sur la réussite aux concours des contractuels (que nous félicitons). Le Directeur a contacté la DG afin qu'elle pousse le mouvement pour que les agents lauréats puissent revenir en Sarthe. La Sarthe connaît une vacance de 25 emplois dans la catégorie C, ce qui nous laisse présager des possibilités de retour (majoritairement pour la Catégorie C. Pour la catégorie B, c'est moins bien orienté...).

1/ La campagne déclarative IR 2023 :

a/ La campagne déclarative débutera le 13 avril et se terminera le 08 juin.

Concernant les nouveautés :

- la suppression du simulateur IR dans ILIAD. Ce calcul se fera sur COLBERT, ce qui laisse présager la disparition à terme d'ILIAD.

- le renforcement du contrôle des crédits d'impôts IR selon certains critères (Seuil, déclarations spécifiques sur les aides à la personne...). La Direction privilégie le blocage des déclarations en amont des demandes de remboursements. L'année dernière, il y a eu environ 1 million d'euros bloqués (chiffre annoncé par la Direction) pour 150 dossiers.

B/ L'organisation de la campagne déclarative :

La campagne aura lieu du 13 avril au 8 juin avec un accueil physique pour l'ensemble du Département de 9 h à 12 h et, sur rendez-vous, de 13h30 à 16 h, alors que les déclarations ont commencé à être envoyées dès le 3 avril.

Les renforts pour l'accueil sont prévus seulement à compter du 24 avril.

Des services civiques seront affectés à l'accueil et un vigile sera présent sur l'accueil du Mans. Le guichet-minute est également reconduit.

En cas de nécessité de service, le télétravail pourra être réduit selon l'avis du responsable du service.

La Direction est consciente du flux important que va générer la nouvelle application GMBI et l'instauration d'une nouvelle déclaration pour les aides à la personne.

Nous avons alerté la Direction sur les problématiques de la dimension de campagne mixte cette année, campagne IR et campagne GMBI. Cela nous semble une très mauvaise idée



CGT-FINANCES PUBLIQUES 72

33 av du général De Gaulle 72038 LE MANS CEDEX 09

Tel : 02 43 83 85 15

cgt.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr

<https://72.cgtfinancespubliques.fr>

[page Facebook : CGT Finances Publiques Sarthe](#)

Le Mans le 04 avril 2023

alors que l'accueil ne sera ouvert que le matin. Le SDIF pourrait être mis à contribution concernant la réception (à ce jour les agents du SDIF n'étaient toujours pas au courant!). Le tri du courrier durant cette campagne sera renforcé par un agent du BIL et par des vacataires.

Le dispositif de participation des SIP à l'accueil téléphonique du CDC est reconduit.

Les SGC seront également mis à contribution pour les accueils de 1^{er} niveau (sauf Sablé qui a un bureau France Services) dans des box de confidentialité. Bureau que l'on cherche encore pour certains SGC...

La CGT est intervenue sur les problèmes de points de fuite qui ne sont pas aux normes sur les sites du Mans et de La Flèche.

Puis nous avons fait une longue intervention sur GMBI : les usagers sont perdus, les e-contacts explosent (1800 en Sarthe). Nous avons insisté sur le fait que la DG avait une lourde responsabilité sur le désordre, elle n'a pas su maîtriser son calendrier, et ne prend pas les décisions indispensables pour répondre correctement et aux usagers et aux collègues. Pour la CGT, GMBI sera un des thèmes principaux de la réception cette année et c'est un des pires déploiement d'applications.

Pour la CGT, cette nouvelle campagne ne peut pas passer correctement au vu des suppressions d'emplois incessantes dans les services et alors qu'on en demande de plus en plus aux agents.

La DG lors du GT sur les SIP de février 2023 a indiqué que le périmètre de l'accueil des SIP doit être étendu à celui couvert par les espaces France services. La CGT a demandé où en était la réflexion de la direction sur cette extension de compétence alors que les collègues sont déjà débordés. Réponse : on attend les consignes de la DG, pour l'instant, il y a une campagne IR à assurer.

2 / La Formation Professionnelle :

Le service de la Formation Professionnelle reconnaît la rigidité de l'application SEMAFOR qui génère des retards importants dans la validation des vœux des agents. Il privilégie de proposer de la formation en local mais, en raison de la baisse du nombre de formateurs, cela devient plus difficile. D'ailleurs, le service recherche des formateurs locaux....

Compte tenu de la lourdeur de l'application SEMAFOR, nous avons alerté la Direction sur les problèmes de remboursements de frais (et surtout sur les avances) que subissent les agents du fait des dates tardives de réception des convocations aux formations. La Direction se contentera du mail de validation d'inscription pour justificatif, afin de faire l'ordre de mission et de pouvoir délivrer des billets de train ou des avances financières.

Concernant l'emploi de cadre A à la Forpro et suite à la demande de la CGT, la Direction nous a informé qu'elle souhaitait un A à temps complet sur ce poste d'autant plus que ce A est également chargé du pôle attractivité (la Direction développe ce pôle pour essayer de rendre attractive la DDFiP de la Sarthe qui n'est pas la plus demandée par les agents).

Les O.S ont pointé du doigt la qualité médiocre des e-formations obligatoires, notamment la e-formation ESTEVE. La CGT a également regretté que la e-formation sur les violences

Le Mans le 04 avril 2023

sexistes et sexuelles soit la moins suivie, alors qu'elle est la plus appréciée par les agents qui l'ont suivie.

3/ **Questions diverses :**

- L'inquiétude partagée par les agents suite à leur incompréhension sur la nouvelle réforme de la responsabilité des gestionnaires publics (RGP) a de nouveau été abordée. Cela semble assez flou également du côté de la Direction. Il nous a été conseillé de consulter l'onglet « Responsabilité des Gestionnaires Publics » sur Ulysse pour avoir des éléments de réponse..... et d'attendre la jurisprudence !

Cependant la direction a bien insisté sur le fait que s'il s'agissait d'une erreur, il n'y aurait pas de mise en cause de l'agent.

- Concernant l'appel à candidature pour trois postes d'IDIV, qui se terminait au 14 mars, la Direction a une ou deux demandes par poste mais pas en première position. Ce n'est pas une bonne nouvelle pour ces trois postes (PCR, division Etat et Relations publiques).

- Aucun recrutement de contractuels autorisé par la DG durant ce premier semestre, qui a donné comme raison que les postes sont pourvus, alors que 25 emplois de cadres C sont vacants !

Les contractuels lauréats de concours dont la scolarité débutera le 15 mai devront déposer le solde de leurs congés 2023 avant de partir en formation.

Encore une fois, les services en seront fortement touchés et verront, une fois de plus, leur organisation perturbée.

Vos représentants au CSA : Nathalie MICHALCZENIA, Valérie BOUSSARD,
Catherine HENAN, Jean-luc MUNIER, Luc LEFEVRE, Fabrice LEROUX

